



Département du Gard
COMMUNE DE SAINT-NAZAIRE-30200
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° DEL-2025-61

Séance du 10/07/2025

Nombre

Conseillers	
en exercice	15
Présents	10
Votants	11
Absents	4

L' an deux mille vingt-cinq, le 10 juillet à 18h15, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Saint-Nazaire, sous la présidence de Monsieur Géraud MISSOUR.

Étaient présents : Monsieur MISSOUR Géraud, Monsieur COMBA Jean-Bernard, Madame Marie-Diane ALLEMAND, Monsieur Didier AZNAR, Madame POREAU Sylvie, Monsieur GIRARD Jack, , Madame GISSINGER Sylviane, Madame Amandine MARILLER, Mme ORNIA Katrine, Monsieur DELATTRE Aymeric

Date de convocation
04/07/2025

Procurations : Monsieur AZNAR Didier à Monsieur MISSOUR Géraud, Mme MORGAT-BEULIN Monique à Mme POREAU Sylvie

Date d'affichage
04/07/2025

Absents excusés : , Madame VINCENT Anne-Marie, Monsieur LEVANTERI Vincent, Monsieur ALLAIN Franck, Monsieur Jérôme JUSSEAUME

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur COMBA Jean-Bernard est nommé secrétaire de séance.

Objet de la délibération :
Convention d'utilisation de la salle des fêtes Complexe de la Bioune

Madame POREAU Sylvie, Adjointe déléguée :

-indique qu'à compter du 15 juillet 2025 :

- La salle des fêtes complexe de la bioune sera louée sauf pour des manifestations privées : mariages, anniversaires, baptêmes
- La salle des fêtes sera louée gratuitement pour les associations de la commune pour les lotos et à but caritatif. Sauf pour les manifestations des associations avec entrées payantes pour lesquelles le tarif énoncé dans le Règlement intérieur sera appliqué.
- Pour chaque utilisation, la convention ci-annexée devra être signée par l'association et la commune

Où l'exposé de Madame POREAU Sylvie, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, approuve le règlement intérieur annexé à la présente délibération.

Et ont signé les membres présents,
Fait et délibéré à Saint-Nazaire les jours, mois et an susdits,

Le Secrétaire,
Jean-Bernard COMBA

Le Maire,
Gérald MISSOUR

